

ÉCHELLE DE BRUNET-LEZINE DEFINITION

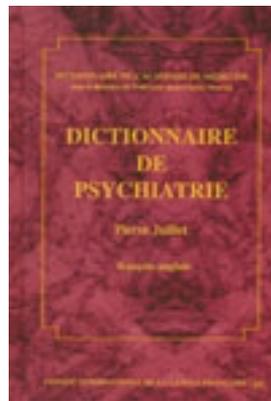
Échelle d'évaluation de quatre secteurs de développement pour enfants de quatre mois à deux ans : développement postural, coordination oculomotrice, langage, socialisation avec, pour chaque secteur, un quotient de développement.

Cette modification du test de Gesell cherche à pallier ses inconvénients.

Plusieurs examens sont nécessaires avant de conclure à une avance ou à un retard.

On obtient des indications spécifiques liées au secteur. Le quotient global de développement est rapidement calculé en cas d'homogénéité. Les perturbations affectives éventuelles dues aux interactions enfant-environnement sont perceptibles dans les résultats des épreuves du langage et de la socialisation.

De même, une importante carence affective a des répercussions aux épreuves de coordination oculomotrice. On remarque un déficit du développement postural dans les cas de carence affective majeure ou de rupture de relations affectives.



Cette définition provient du Dictionnaire de la Psychiatrie des éditions du CILF : www.cilf.fr